

Le tissu productif guadeloupéen : des petites aux grandes entreprises

En 2010, près de 27 000 entreprises du secteur marchand hors agriculture sont implantées en Guadeloupe, employant 47 000 salariés. La très grande majorité (26 000) sont des microentreprises, surtout présentes dans le commerce et la construction. A l'autre bout de l'échelle, seulement 74 grandes entreprises emploient 8 600 salariés. Leurs établissements sont implantés sur l'ensemble de la Guadeloupe. Les Entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les PME sont concentrées au centre de l'île.

Petite, moyenne, grande, voire « de taille intermédiaire » ou « micro » ... Chaque entreprise est désormais classée dans une catégorie représentant sa taille selon des critères économiques officiels (définitions). Par rapport à l'ancienne définition, le tissu productif français apparaît plus concentré, de manière plus ou moins marquée selon les régions

Grandes entreprises : des établissements implantés sur l'ensemble de la Guadeloupe

En Guadeloupe, 74 grandes entreprises emploient 18 % des salariés marchands non agricoles en 2010. C'est beaucoup moins qu'en moyenne nationale où les grandes entreprises emploient 31 % des salariés. Le tissu productif guadeloupéen est davantage composé d'entreprises de petites tailles. En Guadeloupe, les grandes entreprises sont essentiellement des unités dont le siège se situe en métropole et qui ont des établissements implantés dans la région. 22 entreprises sont sous le contrôle d'un groupe étranger et 52 sont des têtes de groupe françaises ou des unités légales indépendantes.

La majorité de ces entreprises ont de nombreux établissements situés dans la plupart des communes. C'est le cas dans les secteurs des postes et télécommunications

(La Poste et France Telecom) de la production et distribution d'électricité avec EDF, mais aussi des banques. Parmi ces entreprises, La Poste emploie plus de salariés que France Telecom et EDF.

Les ETI au centre de l'île

Les 137 entreprises de taille intermédiaire (ETI) localisées en Guadeloupe emploient 16 % des salariés marchands non agricoles. La part de l'emploi salarié y est moins importante qu'en moyenne nationale (22 %). 28 entreprises sont sous contrôle d'un groupe étranger et 109 sont des têtes de groupe françaises ou des unités légales indépendantes.

Près de 60 % de ces entreprises sont concentrées sur les communes de Pointe-à-Pitre, Les Abymes et Baie-Mahault. Ces communes regroupent également 80 % des salariés marchands non agricoles de cette catégorie d'entreprise. Seulement 3 % des salariés des ETI sont employés en Basse Terre.

Les emplois salariés sont concentrés dans les secteurs des activités financières et d'assurance, de la santé humaine, du commerce et de la restauration. Dans les activités financières et d'assurance, deux entreprises emploient 98 % des salariés.

Un tiers de l'emploi dans les micro-entreprises

Effectif salarié par catégorie d'entreprise et par région en 2010

Unité : nombre

	Micro-entreprises	Petites et moyennes entreprises	Entreprises de taille intermédiaire	Grandes entreprises	Effectif total
Guadeloupe	15 731	15 087	7 586	8 643	47 047
Martinique	15 670	15 824	10 872	8 535	50 901
Guyane	5 514	6 352	2 149	4 378	18 393
La Réunion	28 423	33 213	15 787	16 812	94 235



Les PME plutôt dans le commerce et la construction

Les 937 petites et moyennes entreprises (PME) localisées en Guadeloupe emploient 32 % des salariés marchands non agricoles. La part de l'emploi salarié y est plus importante qu'en moyenne nationale (27 %). 16 sont sous contrôle d'un groupe étranger et 921 sont des têtes de groupe françaises ou des unités légales indépendantes. Les PME sont des acteurs importants dans le commerce, la construction, la santé humaine, l'hébergement et la restauration.

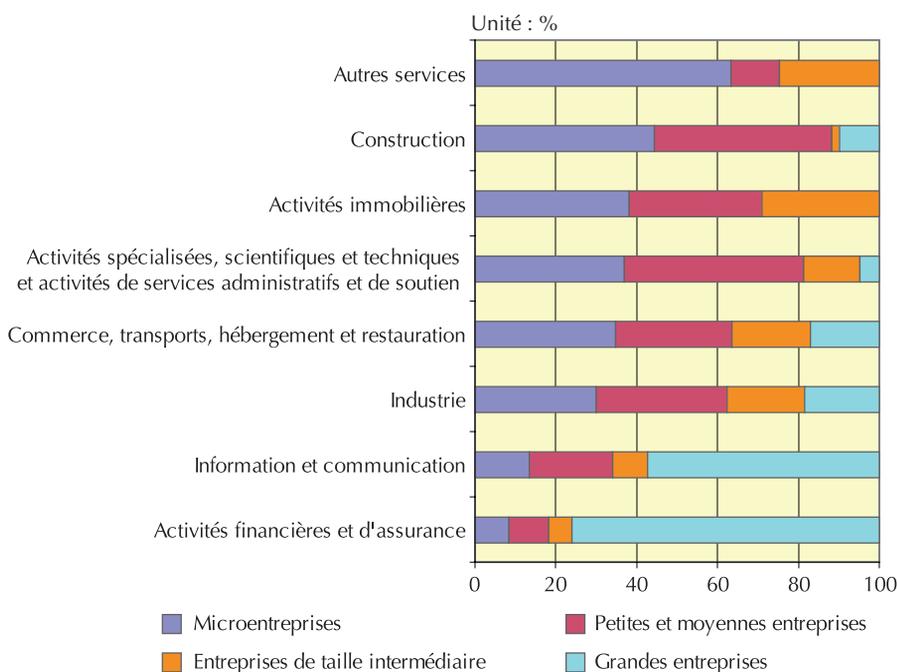
62 % de ces entreprises sont concentrées sur les communes de Baie-Mahault, Les Abymes et Pointe-à-Pitre et ces communes regroupent près de 70 % des salariés marchands non agricoles de cette catégorie d'entreprise.

Des microentreprises plus présentes en Guadeloupe

Ces petites structures sont prépondérantes dans les départements d'outre-mer. En Guadeloupe, près de 26 000 microentreprises emploient le tiers des salariés de l'île, c'est beaucoup plus qu'en moyenne nationale (19 %).

Les microentreprises sont très présentes dans le commerce, la construction et également les activités touristiques, telles que l'hôtellerie et la restauration. Elles sont aussi des acteurs importants dans la santé, la réparation automobile, ainsi que les services à la personne. De manière générale, elles sont davantage tournées vers l'économie locale qui dépend d'ailleurs en très grande partie de ces très petites entreprises souvent individuelles et peu capitalisées.

Effectif salarié par catégorie d'entreprise et activité de l'établissement en région Guadeloupe en 2010



Champ : entreprises marchandes hors agriculture et intérimaires
Sources : Insee, Esane, Lifi et Clap 2010

Nouvelle définition et nouvelles catégories d'entreprises

Le changement de la définition de l'entreprise induit une concentration accrue du tissu productif par rapport à l'ancienne approche, où la taille des unités était définie par le nombre de salariés des unités légales prises individuellement. Ainsi, les grandes entreprises emploient désormais quasiment un tiers des salariés français, contre seulement 15 % avec l'ancienne définition (tableau). Ce mouvement s'observe dans toutes les régions, avec une ampleur variable. Le poids des grandes entreprises augmente en priorité en Île-de-France et dans le Nord - Pas-de-Calais (+ 18 points). Les PME pèsent bien moins dans les Dom (de - 14 à - 20 points selon les départements), en Champagne-Ardenne (- 12 points) et en Bretagne (- 11). Inversement, ce changement de définition touche moins la Corse et le Languedoc-Roussillon.

Emmanuel Thioux
Insee Guadeloupe,
département études économiques



Sources

Les résultats sont issus de trois sources : le dispositif Esane, qui produit des statistiques structurelles d'entreprise sur les entreprises marchandes, à l'exception des exploitations agricoles, à partir de données administratives et d'enquêtes auprès d'un échantillon d'entreprises ; Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) qui localise les effectifs salariés ; l'enquête sur les liaisons financières entre sociétés (Lifi) réalisée chaque année par l'Insee, qui identifie les groupes de sociétés opérant en France et détermine leur contour.

Définitions

La nouvelle définition de l'entreprise issue du décret n°2008-1354, pris en application de la loi de modernisation de l'économie, dépasse l'approche juridique de l'entreprise au profit d'une approche économique. Désormais l'entreprise cesse d'être assimilée à l'unité légale. Elle est définie comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ». Cette définition rend compte de l'organisation en groupe. En effet, il est fréquent que les sociétés d'un groupe prises isolément n'aient pas d'autonomie ni de pertinence. Par exemple, on peut avoir une filiale dédiée à la fabrication de biens et l'autre dédiée à leur commercialisation. Ces deux unités légales, filiales d'un même groupe, doivent être réunies pour constituer une entreprise au sens économique du terme. Dans cette étude, un groupe de sociétés est systématiquement considéré comme une entreprise. Ceci constitue une approximation.

De plus, le décret définit quatre catégories de taille d'entreprise :

- les microentreprises occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;
- les petites et moyennes entreprises (PME) occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Dans l'étude, on entend par PME les PME hors microentreprises, même si ces dernières sont, par définition, des PME ;
- les entreprises de taille intermédiaire (ETI) n'appartiennent pas à la catégorie des PME, occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros ;
- les grandes entreprises sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Une entreprise est affectée à une catégorie selon son activité sur le territoire français, y compris pour les groupes internationaux.

L'effectif des entreprises est l'effectif salarié en équivalent temps plein, c'est-à-dire en prenant en compte le temps de travail de chaque salarié au cours de l'année 2010. Il est précisément localisé dans chaque établissement des entreprises, ce qui permet une analyse géographique du tissu productif. L'activité principale est également celle de l'établissement.

Bibliographie

Décret n°2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique, Journal officiel, 20 décembre 2008.

« Un tissu productif plus concentré qu'il ne semblait », Beguin JM, Hecquet V, Lemasson J., Insee Première, n°1399, mars 2012.

« Quatre nouvelles catégories d'entreprise - Une meilleure vision du tissu productif », Hecquet V., Insee Première, n°1321, novembre 2010.

Pour tout renseignement statistique



www.insee.fr/guadeloupe
www.insee.fr/guyane
www.insee.fr/martinique

Insee-contact@insee.fr
0 825 889 452 (0,15 /mn)

Directeur de la publication : Georges-Marie GRENIER

Rédactrice en chef : Sophie CÉLESTE

Fabrication : Nadia LUCE

© INSEE Antilles-Guyane - 2013